



Je suis **assistant dentaire**

Je souhaite évoluer vers un autre métier
préparateur en pharmacie



MÉTIER

Sous la responsabilité et le contrôle effectif du pharmacien, le **préparateur en pharmacie** délivre les médicaments, dispositifs médicaux et matériels d'orthopédie prescrits.

Il conseille le patient et lui vend des produits parapharmaceutiques ou des appareillages médicaux ; en cas de nécessité, il fait appel au pharmacien.

Également, il prend part à la gestion des stocks.

Ce métier s'exerce sous statut de salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

Seule l'obtention du brevet professionnel (BP) de préparateur en pharmacie permet d'exercer le métier.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau Bac :

- BP (brevet professionnel) de préparateur en pharmacie, préparé uniquement en alternance sous contrat de travail.

La formation au BP de préparateur en pharmacie se déroule sur 24 mois.

L'accès à la formation est ouvert au titulaire du Bac, du BEP carrières Sanitaires et Sociales ou d'un DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).

Néanmoins, en raison des matières au programme, les bacs S (scientifique), STL (sciences et technologies de laboratoire), ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) sont conseillés.

Les études ne peuvent être suivies que dans le cadre d'un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation).

Cette condition suppose d'avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur.

PARCOURS DE MOBILITÉ

L'assistant dentaire a des compétences transférables vers le métier de préparateur en pharmacie qui peuvent faciliter son recrutement dans une pharmacie d'officine.

Il peut notamment faire valoir son expérience au sein d'une structure de santé et ses compétences en accueil communication, en gestion et suivi de dossiers patients et en information et éducation des patients en santé bucco-dentaire.

Cependant pour exercer ce métier, il devra obligatoirement suivre la formation en alternance de préparateur en pharmacie et être détenteur du BP préparateur en pharmacie. En fonction de son âge, il peut se faire recruter dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'assistant dentaire dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de préparateur en pharmacie.

Activités de l' assistant dentaire	Degré de transférabilité vers préparateur en pharmacie
Assistance du praticien dans la réalisation des soins	✘
Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux	✘
Accueil et communication auprès du patient	😊
Gestion et suivi du dossier patient	😊
Informations et éducation des patients dans le champ de la santé bucco-dentaire	😊
Recueil, transmission des informations et mise en œuvre de la traçabilité, dans le cadre de la structure de soins	✘

😊 Fort

😊 Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

✘ Non transférable

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Malgré la possibilité pour l'assistant dentaire de transférer certaines de ses compétences vers le métier de préparateur en pharmacie, il devra suivre le cursus de formation.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le travail s'effectue en pharmacie.

Métier de contact avec la clientèle, l'activité se déroule essentiellement debout.

Les pharmacies sont ouvertes le samedi et connaissent des plages horaires d'ouverture quotidienne assez étendues.

ALLER PLUS LOIN

- www.orientation-pour-tous.fr
- www.cidj.com
- www.onisep.fr
- www.letudiant.fr
- www.leguidedesmetiers.fr